

N° 169/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 décembre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre

Objet de la délibération :

Réfection de la rue des
Chazeaux à Ornans - DMO :
Attribution du marché

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le seize décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Vanessa DORDOR, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Christophe JOUVIN à Sébastien LAITHIER, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Alain MONNNIER à Gérard VERMOT-DESROCHES
Procuration	
Suppléé(e)s	Jean-Marie DALOZ par M. Mathieu LINIGER, Thierry MAIRE DU POSET par Agnès MATHEZ-ROUMEAS
Excusé(e)	Claude CHATELAIN, Olivier DARD, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER
Absent(e)s	Gilles ARNOULD, Henri BARBET, Laurence BREUILLOT, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu les travaux de réfection de voirie rue des Chazeaux à Ornans validés par le conseil communautaire lors de la programmation voirie 2021 le 21/01/2021,
Vu les travaux de soutènement nécessaires dans cette rue, votés en conseil communautaire le 29/06/2021 donnant lieu à une délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Ornans à la CCLL,
Vu le montant total de travaux estimé à 236 029 € HT dont 17 029 € à la charge de la CCLL,
Vu l'appel d'offre lancé le 4 novembre 2021 et la commission d'analyse des offres réunie le 15 décembre 2021,

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise CLIVIO TS pour un montant de 192 171.34 € HT, conformément à l'avis de la CAO.
- Valide la nouvelle répartition entre la Ville d'Ornans et la CCLL ainsi : 17 029 € HT pour la CCLL soit 9 % et 175 142.34 € HT pour la Ville d'Ornans soit 91 %, auxquels s'ajoutent les frais annexes (maîtrise d'œuvre, parution, études, etc.)
- Autorise le Président à signer la DMO en conséquence
- Autorise le Président à notifier le marché.

Fait et délibéré en séance, le 16/12/2021

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président